Coucou geai, *Clamator glandarius* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille): Cuculiformes, Cuculidés

Description de l'espèce

Bien que présentant des couleurs plutôt ternes, cette espèce est particulièrement repérable de par sa taille, son comportement et sa voix. Elle ressemble davantage à une pie qu'à un geai. La longue queue étagée pointée de blanc est très caractéristique. Les parties supérieures sont noires ponctuées de blanc contrastant avec les parties inférieures chamoisées, la calotte est grise avec une courte huppe souvent peu visible, le bec noir arqué assez long et les pattes noires [bg1]. La taille est supérieure à celle de son cousin le Coucou gris *Cuculus canorus*, mais un peu inférieure à celle d'une Pie bavarde *Pica pica*.

Les deux sexes sont identiques. Le juvénile est nettement plus terne, avec une coloration générale brunâtre, une calotte noire et des <u>rémiges</u> primaires nettement roussâtres. Ces caractères se retrouvent en partie le printemps suivant.

Le vol est caractéristique, proche du Coucou gris : rectiligne avec des battements d'aile rapides, le plus souvent à faible hauteur.

La mue complète de l'adulte commence sur les quartiers d'hiver dès juillet-septembre et se termine en décembrefévrier. Les jeunes muent partiellement ou complètement à la même période que les adultes, mais conservent des rémiges primaires roussâtres ainsi que le capuchon noir (parfois grisâtre).

Le Coucou geai est particulièrement bruyant et bavard. Le plus souvent, il émet un jacassement saccadé, ainsi qu'un cri d'inquiétude nasillard (JCR, CD3/pl.1).

Longueur totale du corps : entre 35 et 40 cm. Poids : environ 170 g (135 à 220 g).

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune

Répartition géographique

Le Coucou geai est une espèce <u>polytypique</u> [bg7]. Seule la sous-espèce nominale occupe l'Europe. Elle est de type faunistisque afro-tropical qui niche au Moyen-Orient (jusqu'en Iran), en Egypte, en Europe méditerranéenne du Portugal à l'Italie et à Chypre.

Les populations européennes rejoignent en hiver les populations locales sub-sahariennes, réparties inégalement du Sénégal à l'ouest jusqu'en Somalie à l'est. Il est également nicheur en Afrique du Sud (forme ou sous-espèce légèrement plus petite). Certains oiseaux (en petit nombre) hivernent dans le sud de l'Espagne et en Afrique du Nord [4].

En France, le Coucou geai se reproduit presque exclusivement dans les départements riverains de la mer Méditerranée. En Languedoc-Roussillon, il est bien représenté du littoral jusque dans « l'arrière-pays » dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault et le Gard [3]. En région PACA et Rhône-Alpes, il est irrégulier dans les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche [bg35]. Accidentel ailleurs, il peut être observé un peu partout en France lors de ses migrations, surtout au printemps et en début d'été.

Biologie Ecologie

C'est une espèce des milieux semi-ouverts, plutôt chauds. On le trouve en zone méditerranéenne, fréquentant les paysages traditionnels en mosaïque, composés de vergers (olivier *Olea europea*, amandier *Prunus amygdalis*), vignes, pinèdes, <u>veuseraies</u>, cyprès et garrigues. Il apprécie également les milieux de transition (bordure de Crau), la proximité de zones humides (Camargue) et le bord des rivières méditerranéennes. Il est rare de l'observer en altitude mais la reproduction a été constatée à 650 m dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2006 et à 700 m dans le Gard. Outre l'habitat, la présence de cette espèce est conditionnée par la présence de Pie bavarde qu'il parasite. En hivernage, on le trouve essentiellement dans la savane africaine.

${\color{red} \textbf{Comportements}}$

La phénologie de cette espèce est plutôt originale. En effet, il n'est pas rare de la voir sur nos côtes dès le mois de février, parfois même fin janvier (laissant abusivement croire à un hivernage). Cependant il faut attendre mars-avril pour voir le gros des effectifs affluer en France. Au cours du printemps, des oiseaux s'observent parfois au-delà de leur aire de reproduction connue, atteignant le nord de l'Europe.

Les adultes quittent rapidement la France, dès le mois de mai et au plus tard en août. Le passage postnuptial reste cependant très diffus, au point qu'il est alors quasi indécelable [5].

Les jeunes nés en Europe migrent plus tard, de fin juin à septembre avec un pic en août-septembre.

Reproduction et dynamique des populations

Le Coucou geai est une espèce parasite, mais à la différence du Coucou gris, une seule espèce-hôte est ciblée : la Pie bavarde. Il est extrêmement rare que d'autres espèces soient parasitées (Corneille noire *Corvus corone*, Geai des chênes *Garrulus glandarius*, Choucas des tours *Corvus monedula* [2]). Le choix de l'habitat dépend donc de la présence et de la densité des nids de pies que les femelles vont choisir pour y pondre leurs œufs [6].

Après l'accouplement (au sol notamment), sans qu'on sache si l'espèce est monogame ou non, la femelle choisit un nid de pie avec une ponte incomplète si possible. Aidée par le mâle qui détourne l'attention du couple, elle y dépose, entre avril et juin, un œuf presque identique à ceux de la pie. Généralement les œufs déjà présents dans le nid ne sont pas prédatés.

La période d'incubation étant plus courte chez le Coucou geai (12-14 jours), le poussin éclot plus tôt. Cela lui permet de limiter la concurrence avec les jeunes pies et de se développer plus rapidement. Cependant il ne jette pas hors du nid les œufs ou poussins déjà présents. Sa croissance rapide est souvent la cause du dépérissement de ses frères adoptifs, qui parfois survivent jusqu'à l'envol. Plusieurs femelles de Coucou geai peuvent pondre dans le même nid de pie.

On estime qu'une femelle peut pondre six à neuf œufs en moyenne au cours de la saison de reproduction. Une partie d'entre eux sont détruits par les hôtes, sans que soit connue la proportion [1]. Les jeunes, nidicoles, sont nourris par les parents adoptifs jusqu'à quelques jours après l'envol qui intervient après 24 jours. Ils acquièrent alors très vite leur indépendance.

L'âge de la première reproduction se situe sans doute à un ou deux ans.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Coucou geai est composé principalement de chenilles processionnaires, surtout en début de période de reproduction, puis il consomme des Orthoptères, Odonates, Coléoptères et Hyménoptères. Il peut à l'occasion s'attaquer aux lézards.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1510*- Steppes salées méditerranéennes (*Limonietalia*) (Cor. 15.8)

2270*- Dunes avec forêts à *Pinus pinea* et/ou *Pinus pinaster* (Cor. 16.29x42.8)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (Cor. 34.31 à 34.34)

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (Cor. 37.4).

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (Cor. 38.2)

92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba (Cor. 44.141 et 44.6)

9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia (Cor. 45.3)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Cette espèce fréquente des habitats souvent peu représentés dans les sites protégés (pinèdes de Pin d'Alep, vignes, zones périurbaines agricoles). Cependant, les zones de garrigues et autres habitats ouverts sont régulièrement classés en ZPS, dont les sites suivants : Crau sèche et Camargue, Garrigues de Lançon et chaînes alentours, Salines de Berre, Plateau de l'Arbois (région PACA) et Costières Nîmoises Camargue Gardoise, Gorges du Gardon, Hautes garrigues du Montpelliérais, Béziers Est, Plaine de Poussan et Villeveyrac, Basses Corbières, Complexe lagunaire de Salses-Leucate (Languedoc-Roussillon).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est considérée en bon état de conservation en Europe [bg2], la taille de la population avoisinant les 58 000 à 77 000 couples. Elle était donnée comme « en augmentation » sur la période 1970-1990, puis stable entre 1990 et 2000. L'Espagne héberge les plus forts contingents (environ 55 000-64 500 couples), puis viennent la Turquie (2 000 à 6 000 couples), le Portugal (500-1 500 couples) et Chypre (400-4 000 couples).

L'effectif français reste à préciser, mais il est estimé à 300-600 couples. Le Coucou geai est considéré comme menacé en raison de ce faible effectif (catégorie « rare » [bg53]).

L'espèce était considérée comme accidentelle au XIXe siècle. MAYAUD [bg45] signalait une reproduction dans l'Hérault en 1885. Il faut attendre 1924 pour qu'un deuxième cas soit prouvé, en Crau. L'installation régulière en France ne se fait qu'à partir des années 1940 : 1943, Hérault et Tarn ; 1945, Tarn à nouveau ; 1947, Aude (où l'espèce est ensuite régulière) et Crau ; 1950, Var ; 1952, Bouches-du-Rhône ; 1957, Vaucluse ; 1962, Camargue ; 1964, Gard ; 1966, Drôme ; 1970, Alpes-de-Haute-Provence ; 1976, Ardèche ; 1996, Alpes-Maritimes [bg19].

Les effectifs sont très fluctuants avec des phases d'expansion au début des années 1990 et au milieu des années 2000, après une baisse dans les années 1980.

Menaces potentielles

Les variations d'abondance de l'espèce ne sont peut-être que le reflet d'une population en limite d'aire de répartition. En effet il est bien difficile d'en expliquer les causes autrement. Les modifications de l'habitat du Coucou geai sont néanmoins importantes. Les paysages méditerranéens en mosaïque sont en voie de conversion rapide : urbanisation, intensification agricole et déprise agricole impliquant une reforestation. Pour autant, cette espèce parvient à s'installer près de l'Homme, en milieu périurbain, comme dans la région marseillaise ou d'autres villes [bg53]. Des cas avérés de destructions de nids de pies en période de reproduction, telles que pratiquées régulièrement dans le sud de la France, peuvent également avoir un impact sur la reproduction du Coucou geai [bg53].

Propositions de gestion

L'espèce devrait bénéficier des mesures de protection des paysages méditerranéens composés de garrigues alternant avec des zones herbeuses et d'agriculture extensives [7] avec peu ou pas d'utilisation de pesticides. Le maintien des haies, des bosquets, des buissons et bouquets d'arbres apparaît essentiel.

Etudes et recherches à développer

En l'absence de menaces bien identifiées, il est important de combler le manque actuel de connaissances sur cet oiseau. De plus, s'agissant d'une espèce parasite et vagabonde, le suivi des populations est délicat. Une enquête spécifique permettrait d'évaluer plus précisément la taille de la population nationale, de disposer d'éléments chiffrés, tels que les densités et d'assurer un suivi temporel.

L'impact de la lutte contre les chenilles processionnaires sur les populations mériterait d'être étudié.

Bibliographie

- 1. AVILES, J.M., SOLER, J.J., SOLER, M. & MØLLER, A.P. (2004).- Rejection of parasitic eggs in relation to egg appearance in magpies. *Animal behaviour* 67: 951-958.
- 2. CHARTER, M., BOUSKILA, A., AVIEL, S. & LESHEM, Y. (2005).- First record of eurasian jackdaw (*Corvus monedula*) parasitism by the great spotted cuckoo (*Clamator glandarius*) in Israel. *The Wilson bulletin* 117: 201 204.
- 3. COMITE MERIDIONALIS (2004).- Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5: 18-24.
- 4. DEL HOYO, J., ELLIOTT, A. & SARGATAL, J. (1997).- *Handbook of the birds of the World : Sandgrouse to Curkoos*. Vol. 4. Lynx Edicions, Barcelona. 679 p.
- 5. GEROUDET, P. (1998).- Les passereaux d'Europe : des coucous aux merles. Vol. 1. 4e édition. Delachaux et Niestlé, Lausane, Paris. 403 p.
- 6. MARTINEZ, J.G., SOLER, J.J. & SOLER, M. (1996).- The effect of magpie breeding density and synchrony on brood parasitism by Great Spotted Cuckoos. *The Condor* 98: 272-278.
- 7. TUCKER, G.M. & EVANS, M. (1997).- Habitats for birds in Europe. A Conservation Strategy for the Wider Environment. Birdlife Conservation Series N°6. Birdlife International, Cambridge. 477 p.